

Marignytiatives

Le journal de la commune de Marigny-le-Lozon

Meilleurs vœux

2023



HIVER 2023



Le mot du Maire...

Même si, même si... Belle et heureuse année à chacun de vous : ambition et optimisme pour 2023 !

Qu'il était bon, en ce début d'année, de pouvoir enfin nous réunir pour vous adresser les bons vœux pour 2023 ! Retrouver les visages bien connus, présenter les nouveaux agents de la collectivité, tout comme l'équipe municipale dont certains élus assistaient à leur première cérémonie de vœux depuis l'élection de 2020, partager un temps convivial : que tout cela nous avait manqué ! Après deux années marquées par la pandémie, nous apprenons désormais à vivre avec ce maudit virus, face auquel il faut malgré tout rester prudent.

Apprendre à vivre avec, différemment bien sûr : ce Covid-19 aura laissé des traces. Elus comme citoyens, nous devons revenir à des fonctionnements plus ancrés dans la réalité, plus adaptés au quotidien de notre territoire : avec ambition et optimisme pour Marigny-le-Lozon, dans le contexte budgétaire et financier qui est le nôtre.

Vous avez pu le constater, les travaux de la deuxième tranche d'aménagement du bourg de Marigny ont commencé et provoquent nombre de changements, notamment en terme de circulation. N'en oublions pas pour autant nos commerçants qui restent ouverts et comptent sur votre fidélité ! La fin avril devrait voir se terminer ce chantier et nous comptons sur les entreprises retenues pour ce marché pour tenir le calendrier. En parallèle, la salle des fêtes connaît un grand chantier de modernisation pour s'adapter aux attentes et surtout aux besoins du territoire : les prochains vœux devraient s'y tenir en janvier 2024 ! Enfin, d'ici quelques jours, devrait commencer le chantier de l'ancienne communauté de communes : les 11 logements de Manche Habitat devraient être disponibles fin 2024.

Le bourg change de visage, tout comme les écoles pour lesquelles des travaux d'aménagement des cours sont prévus : le bien-être de nos élèves est une priorité, y compris sur leur temps de récréation ! Tous ces travaux sont menés avec une rigueur budgétaire à laquelle je suis farouchement attaché : c'est notre responsabilité d'élus de gérer les fonds publics « en bon père de famille » comme le dit l'expression. Savoir investir quand c'est pertinent, maîtriser les dépenses de fonctionnement, et surtout, aujourd'hui, accepter qu'on ne peut pas tout faire tout de suite, que des choix s'imposent, et que les envies des uns doivent patienter devant les besoins des autres : qui va doucement, va longtemps ! Sans oublier l'indispensable solidarité du pays des Lumières : nos amis ukrainiens doivent pouvoir compter sur notre aide, qu'elle soit nationale ou plus locale comme notre action partagée avec Westport vers les enfants de Lyman.

Même s'il est impossible de prédire l'avenir, même s'il est difficile de faire des choix éclairés tant les aléas sont nombreux, même si attendre serait une possibilité, même si, même si..., je fais le choix de l'ambition et de l'optimisme pour notre petite ville de demain. Je souhaite donc santé et sérénité pour chacun de vous et de vos proches : profitons de chaque instant car les petits bonheurs sont comme les petits ruisseaux, ils font de grandes et belles rivières !

Fabrice LEMAZURIER



Editeur : Mairie de Marigny-le-Lozon

1 Place Cadenet - Marigny

50570 MARIGNY-LE-LOZON

Directeur de la publication : F.LEMAZURIER

VŒUX DU MAIRE

C'est avec plaisir que le maire Fabrice Lemazurier et ses élus ont enfin pu retrouver les habitants de Marigny-le-Lozon, une fois n'est pas coutume à la salle de Lozon, pour la traditionnelle cérémonie des vœux, à la fois simple et conviviale, à l'image de notre commune. C'est aussi l'occasion pour le maire de porter un regard sur l'année écoulée et de tracer les perspectives pour celle à venir.

Merci à tous d'être venus si nombreux et encore tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023 !



MEMORIAL COBRA

Le Mémorial Cobra, situé 2 rue des Alleux dans un bâtiment communal, dispose de trois salles d'exposition : un accueil avec des documents et vidéo sur l'« Opération Cobra » du 25 juillet 1944, un mémorial « les années sombres 1939-1945 » et un espace réservé aux Poilus de la guerre 1914-1918. Ce sont 27 tableaux, 24 vitrines, 14 grilles, plus de 600 photos, 350 documents écrits, 10 vitrines fermées, 130 objets authentiques d'époque à découvrir, issus en partie de la collection de Roger Potier.

L'association des anciens combattants propose à la commune de reprendre à son compte la gestion de cet espace culturel. Il s'agira de le rendre plus accessible et des aménagements innovants y seront intégrés afin de faciliter les visites. Le recueil oral des mémoires de Roger Potier sera mis en place rapidement.



LOGEMENT D'URGENCE

Au regard du logement d'urgence appartenant à la commune et situé au 14B rue du 8 mai 1945, il a été adopté une convention d'occupation précaire du local d'une durée maximale de 3 mois.

La redevance mensuelle a été fixée à 350 €. Elle sera révisable, chaque année, en fonction de la variation de l'indice INSEE du coût de la construction à la date anniversaire de la prise d'effet de ladite convention.



MARIGNY JE T'AIME : CLAP DE FIN...

Créée en 1989 l'association MARIGNY JE T'AIME a cessé en 2022.

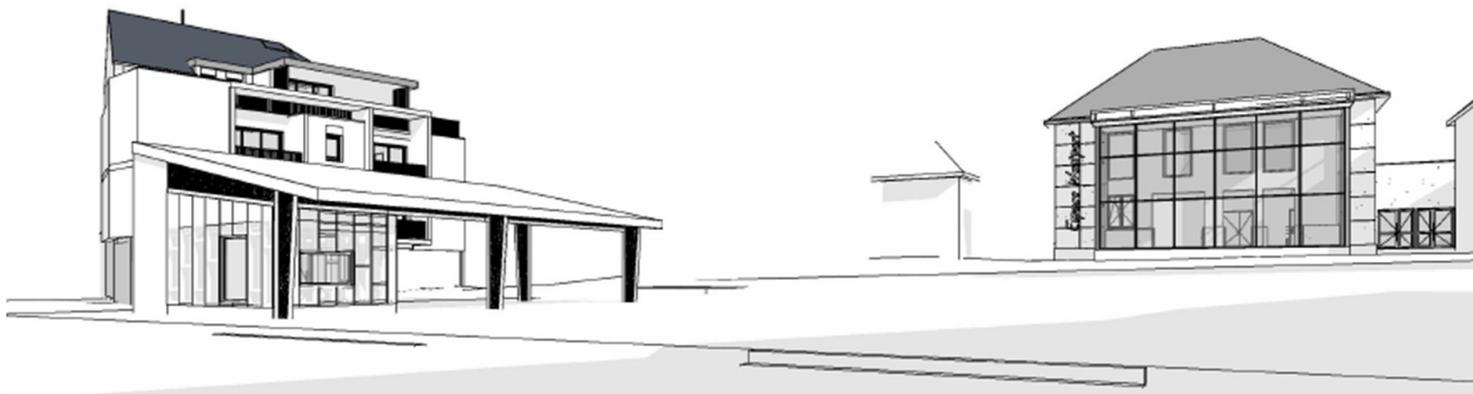
Elle intervenait dans de nombreux domaines : fleurissement, Ilot de biodiversité, Art floral, Randonnée, Événements festifs (Loto, Choucroute, Fête du bois), Atelier cuisine, Activités pédagogiques Jeunesse, Environnement..

Il est donc mis fin à l'activité « randonnée ». De nouvelles associations seront créées pour l'art floral et l'Ilot de biodiversité. Le conseil municipal remercie les membres de l'association Marigny Je T'aime pour leur forte contribution à l'embellissement de la commune.

Merci à Didier Ozouf pour son investissement dans l'association !

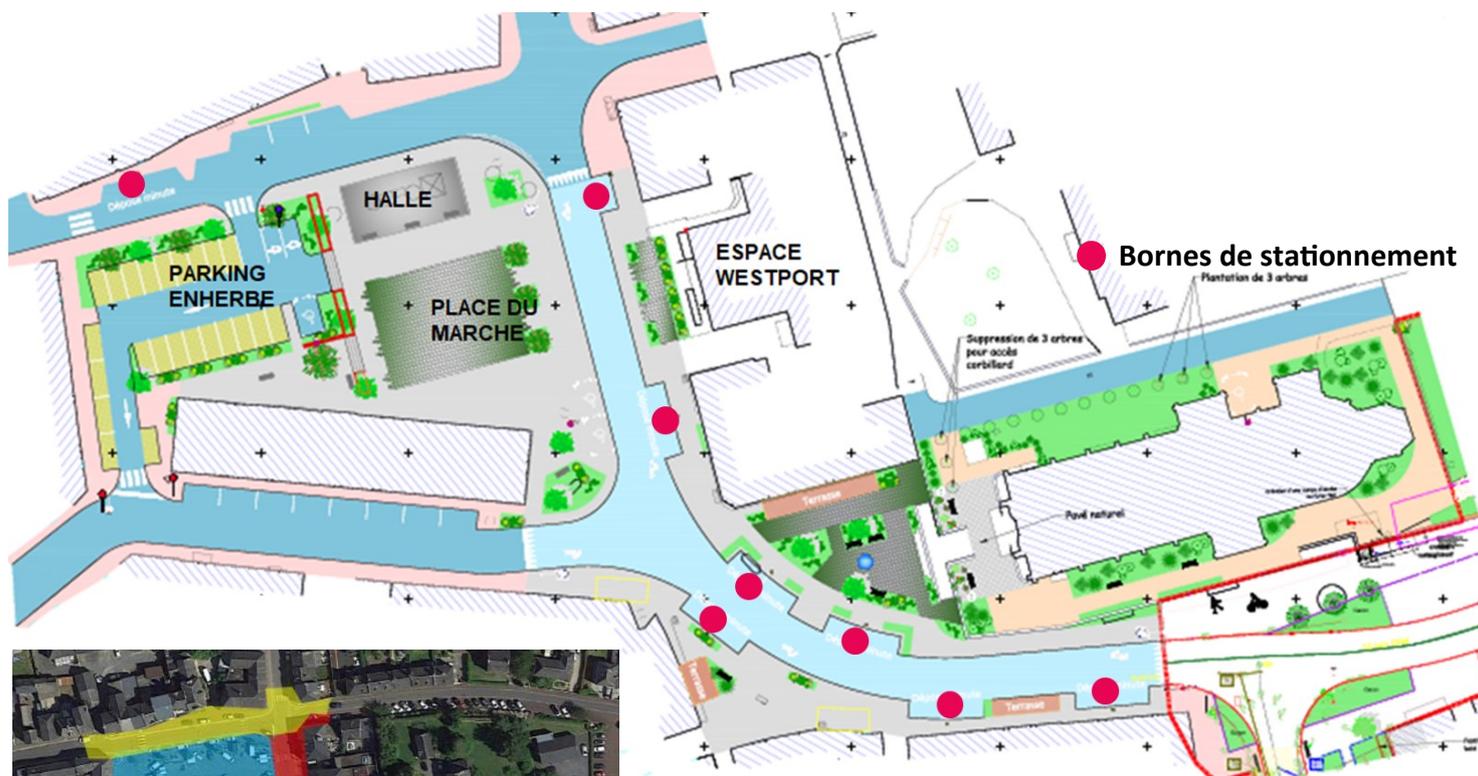


LES TRAVAUX DANS LE BOURG DE MARIGNY



Les travaux avancent, le bourg change mais les commerçants sont toujours là !

L'aménagement du bourg est entré dans sa phase concrète. Les conditions de circulation et de stationnement seront modifiées quotidiennement. Nous vous invitons à respecter scrupuleusement les consignes : il en va de la sécurité de tous. Dans cette situation, nos commerçants font le maximum pour rester accessibles et continuer de vous offrir leurs produits de qualité : alors ne les oubliez pas et consommez local !



PHASE A
PHASE B
PHASE C
PHASE D

INTERVENTION DES ENTREPRISES :

- PHASE A : du 18 janvier au 28 février
- PHASE B : du 1er mars au 3 avril
- PHASES C et D : du 4 avril au 5 mai

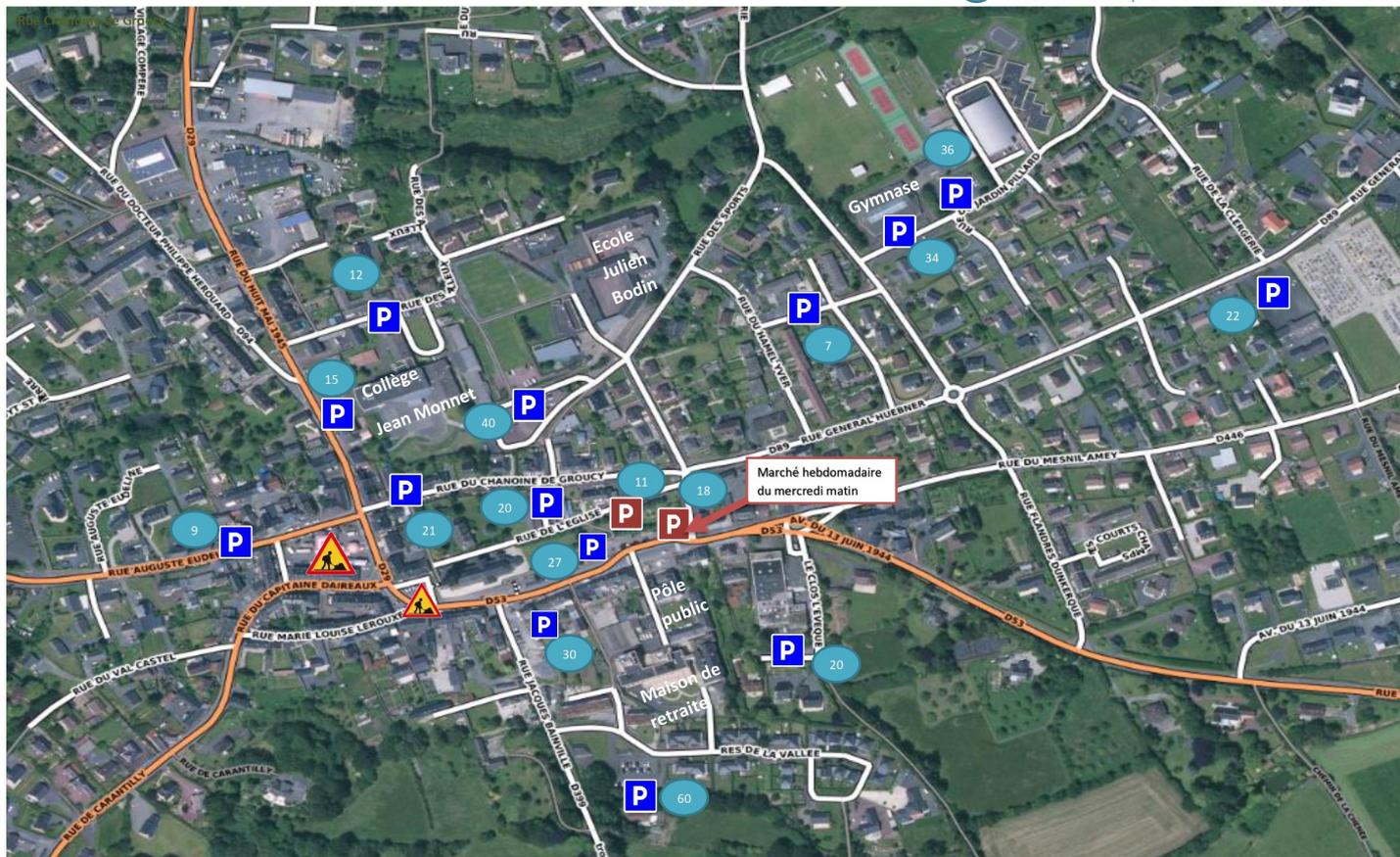
ETAPES DE FONCTIONNEMENT DES BORNES DE STATIONNEMENT



Temps de stationnement autorisé : 15 minutes
 Jours et horaires de fonctionnement : du lundi au samedi de 7h à 20h
 le dimanche de 7h à 13h
 Temps autorisé avant l'envoi d'une alerte : 5 minutes

PLACES DE STATIONNEMENT DISPONIBLES PENDANT LES TRAVAUX

- P** Tous les jours
- P** Tous les jours sauf le mardi à partir de 17h jusqu'au mercredi 15h.
- Nombre de places de stationnement



SALLES DES FETES

Nouveaux tarifs au 1^{er} février 2023 :

Prestations pour : - La salle de Lozon (212 places) - L'espace Westport (231 places) - La salle du Jardin Pillard (147 places)	Résidents de Marigny-le-Lozon	Résidents hors Marigny-le-Lozon
Location weekend	200 €	300 €
Location 1 jour weekend et jours fériés	120 €	180 €
Location 1 jour semaine	100 €	150 €
Caution	400 €	400 €

La commune maintient la mise à disposition gratuite de ses trois salles pour les associations ayant un siège social sur la commune ou proposant une animation attractive pour la commune.

Forfait énergie applicable au 1^{er} janvier 2023 :

Quatre tranches de tarifs sont déterminées en fonction de la consommation relevée avant et après la location :

- de 1 à 140 kWh : 60 €
- de 341 à 540 kWh : 120 €
- de 141 à 340 kWh : 90 €
- plus de 540 kWh : 150 €

Un contrat sera signé entre la mairie et l'utilisateur.

Plan intérieur de l'espace Westport :

Début des travaux : décembre 2022

Durée des travaux : 12 mois

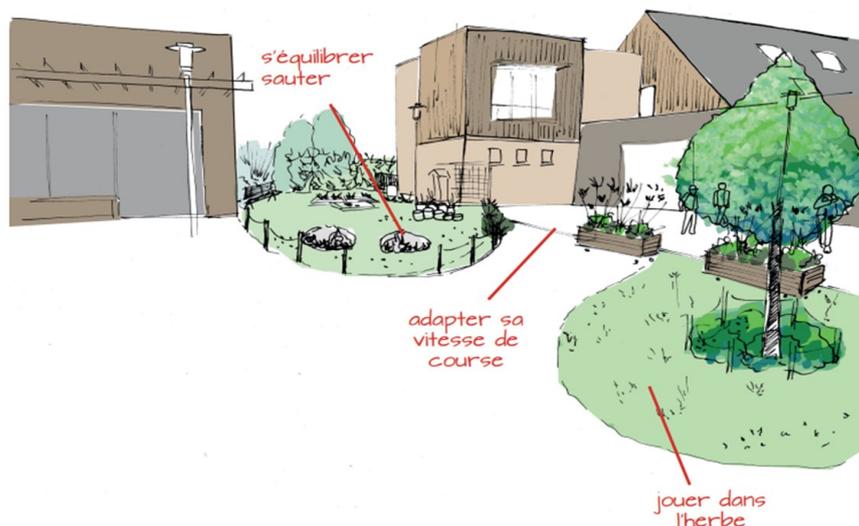


Place Westport

AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLE

Le projet d'aménagement des cours de l'école Julien Bodin retenu par le groupe de travail constitué d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves, de représentants de l'APE et d'agents communaux. Mme Heidi GOEMAERE, designer d'espaces, experte en cours d'écoles naturelles et jardins en permaculture, a élaboré ce projet. Ce dernier a été présenté aux éco-délégués de l'école. Les travaux doivent être réalisés au cours de la présente année.

Cour de la cantine :

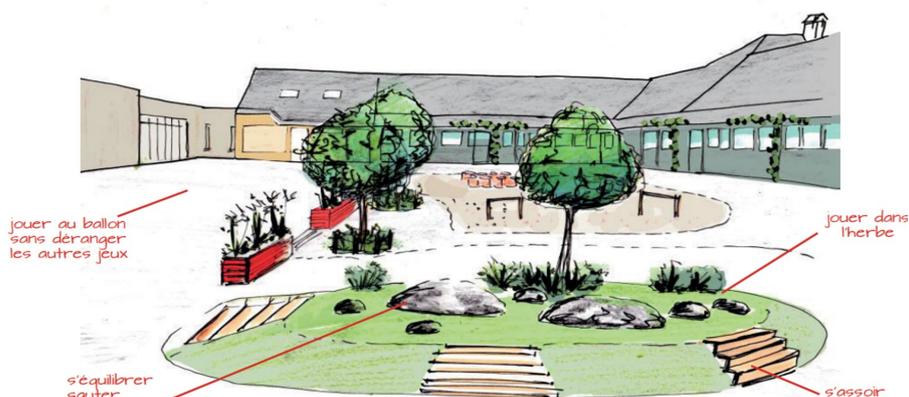


Cour de maternelle :



3

Cour de primaire :



JEAN TEULÉ, UN PEU...

Lorsque Jean Teulé, à 69 ans, s'en est allé le mardi 18 octobre dernier, victime d'un arrêt cardiaque consécutif à une intoxication alimentaire survenue quelques jours plus tôt dans un restaurant parisien du Marais qu'il avait l'habitude de fréquenter avec l'actrice Miou-Miou, sa compagne depuis une vingtaine d'années, la presse nationale* et spécialisée a loué, à juste titre, les mérites d'un homme qui aura gravi tous les échelons de la notoriété littéraire dans des domaines aussi variés** que la bande dessinée, la nouvelle, la poésie, l'histoire (décalée !) ou le roman, sans oublier ses chroniques audiovisuelles dans *l'Assiette anglaise*, *My Télé is rich* et *Nulle part ailleurs...*



Photo Le Midi Libre

Le Président de la République en personne a salué dans un long message personnel "*le passeur, distillant sa vision riieuse de l'existence à travers les vers et les siècles*".

La presse régionale a souligné aussi l'originalité de son talent, et donc de son œuvre, ne manquant pas bien entendu de préciser qu'il était originaire de Saint-Lô !

Effectivement, Jean Teulé est bien né à Saint-Lô le 26 février 1953, "*très exactement à l'hôpital irlandais*", nous a précisé Alice, sa maman, qui vit toujours, à 90 ans, à Arcueil, dans son appartement de la banlieue parisienne. Son père, Robert était venu du Tarn-et-Garonne rejoindre au début des années 50 son frère qui possédait une petite entreprise de menuiserie-charpente travaillant pour la Reconstruction de Saint-Lô et des environs. Il y rencontra Alice Legros, née en 1933 à Marigny, qui, après avoir travaillé à la pâtisserie Bernier de Marigny, était serveuse au café-restaurant Rauline à Saint-Lô. Ils se marièrent à la mairie et à l'église de Marigny, le 26 avril 1952, puis vinrent au monde, Jean en 1953 et Danielle en 1955.

Les chantiers de la Reconstruction diminuant, l'entreprise Teulé quitte Saint-Lô. Robert et Alice Teulé restent. Ils seront des militants communistes si acharnés (Robert est surnommé "*Graine de Moscou*", il achète *L'Humanité* etc !) que, dans un Saint-lois, pas vraiment propice aux thèses révolutionnaires, ils auront du mal à trouver du travail...

Ils rejoindront, en 1957, Arcueil, banlieue rouge par excellence. Robert Teulé devient menuisier à *L'Humanité* et Alice, concierge de la mairie (communiste bien entendu !) puis agent des écoles, rejoignant ainsi le parcours de sa mère, Alexandrine. Jamais leur idéal politique ne les a quittés. Alice ne manque pas d'ailleurs de rappeler comment ils s'étaient préparés à s'opposer pendant les événements d'Algérie aux attaques de l'OAS.



Jean et Danielle, enfants. On remarquera l'engagement politique familial avec le slogan anti-OAS sur le chemisier de Danielle !
(photo H. Legros)



Arrivée en vacances de la famille Teulé - Robert, Jean, Alice et Danielle- chez Alexandrine Legros à la Barberie dans les années 60 (photo H. Legros).

Jean et Danielle reviendront régulièrement en vacances dans les années 60 chez leurs grands-parents Alexandrine et Joseph Legros*** ou leurs oncles et tantes, jouant, à la Barberie, comme tous les enfants de leur âge. Cécile Lemazurier-Turgis se souvient d'avoir participé avec d'autres enfants du village à une petite pièce de théâtre et un corso fleuri.

... BEAUCOUP DE MARIGNY

Puis les visites se sont estompées...Les décès des grand-parents - Joseph dès 1942 et Alexandrine en 1973 -, la vie professionnelle des uns et des autres ont restreint les allées et venues à Marigny.

L'oncle, Henri Legros, se souvient bien du "*gentil garçon*" qu'était Jean Teulé. Il se souvient aussi qu'il y a une vingtaine d'années, une équipe de télévision était venue à la Barberie faire un sujet sur l'enfance de Jean et que la dernière visite d'Alice à Marigny remonte à 2018, accompagnée de Romain, le fils d'un premier mariage de Jean.



Henri Legros, l'oncle de Jean Teulé et Cécile Lemazurier-Turgis, sa voisine de la Barberie.

Les liens de Jean Teulé avec sa famille maternelle, comme dans beaucoup de familles, ont connu des hauts et des bas qu'il a décrits et quelquefois retissés au fil des pages de quelques uns de ses ouvrages.

Sa mort brutale n'aura pas permis d'aller plus loin avec celui que nous avons rencontré à plusieurs reprises dans des salons du livre en Normandie. Raison de plus pour lui donner une seconde vie à Marigny...

René Gautier

** tout particulièrement le quotidien Le Monde qui lui a consacré, dans son édition des 23 et 24 octobre 2022 sous la plume de Philippe-Jean Catinchi, une pleine page que vous pouvez consulter à la bibliothèque de Marigny-le-Lozon.*

*** Consulter la liste complète de ses ouvrages et productions sur Wikimanche et les sites de ses principaux éditeurs Casterman - Dargaud - Julliard et Miallet - Barrault, notamment).*

**** Alexandrine, née Gardie, et Joseph Legros auront 9 enfants : Marie-Thérèse, Augustine, Madeleine, Georges, Roger, Henri, Alice, Andrée et Marcel.*

Mariage d'Alice et Robert à Marigny

Comme le veut la coutume, le mariage* d'Alice Legros** et Robert Teulé** s'est déroulé dans la commune des parents de la mariée.

Selon l'état civil de Marigny, il a été célébré en mairie de Marigny le 26 avril 1952 par le Dr Marcel Guillard, maire de Marigny. Roger Lussagnet de Paris et Georges Legros de Marigny étant leurs témoins respectifs. Le mariage religieux a eu lieu dans l'église Saint-Pierre de Marigny sous la conduite du chanoine de Groucy.



Alexandrine Legros devant sa maison de la Barberie.

** Sources état civil de Marigny et bulletin paroissial de Marigny-Le Mesnil-Amey*

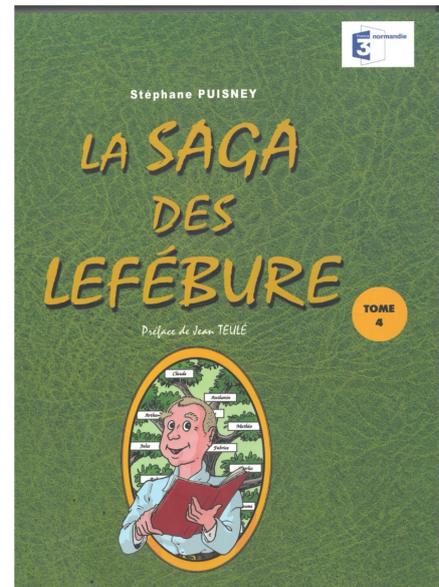
***Robert Teulé est né à Bruges (Gironde) le 14 juillet 1925 et domicilié à la Cité verte de Saint-Lô. Alice Legros est née le 30 mai 1933 à Marigny et domiciliée chez ses parents.*

La (belle) préface de Jean Teulé pour la Saga des Lefébure

A l'initiative de Stéphane Puisney, Jean Teulé avait, par un joli texte dont il avait le secret, préfacé en 2005 le tome 4 de la Saga des Lefébure*, publié, depuis 2003 par les éditions Eurocibles de Marigny !

*On s'appelle tous un peu Lefébure.
Nous qui sommes de ce coin du monde,
nos ancêtres locaux ont vécu les histoires
de la famille que voilà.
Moi qui suis de Saint-Lô,
un de mes aïeux au XVI^e siècle a dû assister
au défilé de cet évêque juché à l'envers sur un âne
et coiffé d'une mitre en papier sous les insultes
et les quolibets.
La vision de ce spectacle insolite, raconté ici,
doit être encore inscrite dans une particule
de mon patrimoine génétique
(On prétend bien que l'eau a de la mémoire).
En tournant les pages de ce livre,
il me semble parfois me souvenir
de certains événements comme ceux que l'on se raconte
de génération en génération dans les familles.
Ce doit être parce que, tout comme vous,
je m'appelle un peu Lefébure.
...et avec humour et gentillesse, il avait signé Jean (Lefébure) Teulé !*

* Série en cours : le tome 8 paraîtra prochainement...



Couverture du tome IV de la Saga des Lefébure préfacé par Jean Teulé.

Au salon de la BD d'Angoulême, le dîner improbable de Jean Teulé et Angélique Pacary



Il ne pouvait peut-être pas y avoir plus beau texte pour rendre hommage à Jean Teulé, ici à Marigny mais aussi dans son environnement littéraire, que celui d'Angélique Pacary, fille de chez nous et du...monde de l'édition !

J'ai eu la chance de rencontrer et travailler avec un grand monsieur de presque 2 mètres, le sourire accroché aux lèvres, Jean Teulé.

Fin 2008, il publiait "Je voudrais me suicider mais j'ai pas le temps" aux éditions Dargaud avec la grande Florence Cestac au dessin. Un album dans lequel il revenait sur la vie haute en couleurs d'un autre grand monsieur de la bande dessinée, Charlie Schlingo.

Fraîchement arrivée chez Dargaud, je m'occupais à l'époque de l'événementiel et envoyais donc Jean et Florence aux quatre coins de la France pour dédicacer leur album en librairie et autres festivals.

Début 2009, quatre jours avant l'ouverture du festival de bande dessinée d'Angoulême (la grand messe de la BD qui se tient chaque année en janvier), mon frère, avait trouvé le temps, lui, de se suicider, cet autre grand farceur. Dévastée par la nouvelle, j'arrivais néanmoins en Charente, pour accompagner les auteurs en promo, dont Jean Teulé et Florence Cestac bien sûr. Dès le premier soir, lors du dîner de gala, ma boss de l'époque, a eu la bonne idée de m'asseoir entre Jean et Florence.

Je me souviendrai toute ma vie de ce dîner, cernée par les deux compères, qui ont veillé sur moi toute la soirée avec bienveillance et générosité, me faisant rire aux larmes, manger et boire (sans doute un peu trop !). Mon frangin mesurait presque 2 mètres lui aussi, et le temps d'un dîner, Jean lui a redonné vie, avec douceur et élégance, et ça m'a fait un bien fou.

A tout jamais, Merci Jean Teulé...

Angélique Pacary

MARIGNY A TRAVERS CHAMPS ET SIECLES ! *



Cette jolie petite** huile peinte en 1991 par Roger Potier *** est tout un symbole... Elle respire le calme que notre village a connu pendant deux mille ans, peut-être même davantage. Encore aujourd'hui, ce calme paraît omniprésent et pourtant, il y a 78 ans, le fracas des bombes et les ravages de la guerre ont totalement modifié ce havre de paix !

Ce tableau qui appartenait à une famille de Marigny, Liliane et Edouard Pacary, tous les deux décédés, nous a été remis gracieusement par leurs enfants, Laetitia, Angélique et Patricia pour participer à l'œuvre de solidarité internationale initiée par Dan Woog.

Pour valoriser ce symbole que nous avons proposé à nos amis de Westport - qu'ils soient simples citoyens, chefs d'entreprise, présidents d'association ou responsables de collectivités - d'acquiescer le tableau au prix qui leur semblera le plus juste pour la meilleure des causes, celle du soutien que Dan Woog vient de lancer avec succès en direction de la ville de Lyman dans le Donesk, reprise aux Russes, hélas dévastée... **Merci à Wendy Van Wie d'être cette belle personne !**

Nous allons envoyer dès à présent notre tableau à Westport. Il contribuera à la fois à alimenter le "trésor de paix" de Dan Woog et à servir de lien, comme en 1947 entre Westport et Marigny, et désormais en 2022/23, 75 ans après, entre Westport, Marigny-Le-Lozon et maintenant... Lyman !

René Gautier

** C'est de la perspective du tableau qu'est venu, naturellement, son titre...*

*** H. 40 cm - L.30 cm*

**** Roger Potier est l'un des plus éminents membres de Marigny... Agé de 96 ans, il a connu les affres de la guerre à Marigny. Il en a toujours gardé un souvenir précis et intact qui lui a permis de réaliser, à Marigny, un Mémorial ouvert au public. Que sa toile se retrouve au premier plan n'est donc pas tout à fait un hasard.*

SOUTIEN A LYMAN EN COLLABORATION AVEC LA VILLE DE WESTPORT

Le 9 décembre 2022 le maire en présence de René Gautier, historien local, a échangé par visio-conférence avec Dan Woog, journaliste à Westport (Connecticut). Il a été évoqué l'idée de venir en aide à une ville ukrainienne en souvenir de l'aide apportée par Westport à Marigny après la Seconde guerre mondiale.

Dan Woog a créé un blog à cet effet et le tableau de Roger Potier a été attribué aux enchères pour la somme de 1,500 \$. Westport a décidé de parrainer la ville de Lyman, située dans le Donesk en Ukraine. Marigny-le-Lozon va également apporter un soutien à cette ville en associant ses habitants et les écoles (collectes de jouets et autres).



Ça s'est passé chez nous !



Commémoration des 11 et 13 novembre



Sainte-Barbe le 4 décembre



Marché de Noël de l'APE du collège Jean Monnet
le 4 décembre



Corrida de Noël le 18 décembre

QUINZAINE COMMERCIALE

La quinzaine de Noël, c'est une trentaine de commerçants qui participent financièrement à l'élaboration des gains, soit plus de 7.000€ de chèques et lots partagés entre 104 gagnants.

La remise a eu lieu le 18 janvier 2023 en présence de près de 120 personnes venues retirer leurs lots. Les 3 gagnantes des chéquiers de 500€ étaient présentes et ravies.

L'union des commerçants a réitéré son habituel partage de la galette des Rois et du verre de l'amitié avec ses invités.



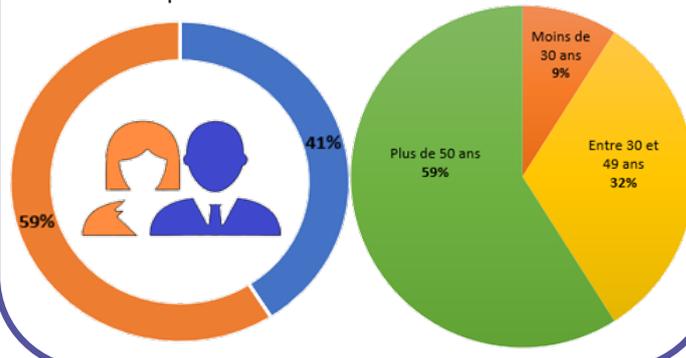
REUNION DU PERSONNEL

Le jeudi 22 décembre 2022, le personnel et les élus de la commune se sont retrouvés au restaurant scolaire pour la traditionnelle réunion du personnel.



Quelques données du bilan social 2021 :

- 36 agents :
- 22 fonctionnaires et 14 contractuels
- Charges de personnel : 51,47 % des dépenses de fonctionnement



PARTICIPATION A LA « CAPE EPIC 2023 »

La Cape Epic est la course de VTT marathon la plus télévisée au monde et la seule course par étapes de VTT de huit jours classée hors catégorie par l'Union Cycliste Internationale. Deux équipes du Team VTT saint-lois participeront du 19 au 26 mars 2023 et l'une de cette équipe est composée d'un coureur marignais : Julien COUSIN.

Cet évènement permettant un rayonnement de la commune au niveau international, le maire propose d'y participer à hauteur de 500 €. De plus un partenariat avec l'école Julien Bodin sera mis en place pour suivre la course et le parcours de nos sportifs ambassadeurs !.



UN POMPIER MIS A L'HONNEUR !

Farid Bouyagayzen, sapeur première classe a été décoré par le préfet pour acte de courage et dévouement après avoir sauvé un de ses collègues lors de l'incendie d'un pavillon à Montreuil sur Lozon.



A noter...

- vendredi 3 février : assemblée générale de la Gaule Marignaise à 20h (salle du Jardin Pillard)
- vendredi 3 février : assemblée générale de Familles Rurales à 20h (Pôle public de Marigny-le-Lozon)
- samedi 11 février : assemblée générale du Comité Départemental de Randonnée (salle des fêtes de Lozon)
- dimanche 19 février : Loto du Fil d'argent (salle des fêtes de Lozon)
- vendredi 24 février : Loto organisé par l'Etoile Sportive Marigny LMV à 20h30 à Saint-Fromond
- vendredi 24 février : assemblée générale du Comice agricole à 20h30 (Pôle public de Marigny-le-Lozon)
- samedi 4 mars : L'école de Musique Canisy Marigny accueille l'artiste musicien Lucas Blondel pour son spectacle jeune public et familial "Les oiseaux blues" (Triangle de Thérival). Infos et réservations au 07 49 73 37 46
- samedi 11 mars : ouverture de la pêche à Lozon avec restauration sur place
- samedi 11 mars : soirée choucroute organisée par le Comice agricole (salle des fêtes de Lozon)
- samedi 18 mars : soirée dansante de l'Etoile Sportive Marigny LMV (salle des fêtes de Lozon)
- samedi 25 mars : courses cyclistes à Lozon
- samedi 8 avril : soirée dansante du Comité des fêtes de Marigny (salle des fêtes de Lozon)

Club de l'Amitié

Concours de belote (Salle des fêtes de Lozon)

- vendredi 17 février
- vendredi 17 mars
- vendredi 14 avril
- vendredi 19 mai

Randonnée (Départ 3 rue des Alleux à 14h)

- vendredis 10 et 24 février
- vendredis 10 et 24 mars
- vendredis 7 et 21 avril
- vendredis 5 et 26 mai

GESTION DES DÉCHETS

Les enjeux de Saint-Lô Agglo en terme de gestion des déchets consistent à délivrer un **service homogène et équitable pour tous les foyers du territoire** et à inciter à **réduire ses déchets et à trier plus et mieux**.

Chaque usager se verra facturer une redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMi) pour couvrir le coût de la gestion de ses déchets. Le montant dépend de l'utilisation du service.

- **La facture est établie 1 fois par an** (par exemple en janvier 2024 pour la gestion des déchets de l'année 2023).
- Les règlements par **prélèvement, espèce, chèque ou carte bleue** seront possibles.

Pour être mensualisé pour l'année 2023, la demande complète est à formuler avant le 1er février 2023. Pour être prélevé à l'échéance pour la facture 2023, la demande complète est à formuler avant le 5 décembre 2023.



Dès à présent  **Demande à déposer avant le 1er février**

Optez pour la mensualisation
+ simple + sûre

Gratuite, prélèvement en 10 fois sans frais de mars à novembre et en février de l'année N+1 pour la dernière mensualité et la part variable.



PASS DECHETERIE

A compter de janvier 2023, un **Pass Déchèterie** sera demandé pour accéder aux déchèteries du Point Fort Environnement (*Carentan-les-Marais, Condé-sur-Vire, Le Désert, Marigny-le-Lozon, Percy-en-Normandie, Pont-Hébert, Saint-Clair-sur-Elle, Saint-Lô, Saint-Martin-de-Bonfossé, Tessy Bocage et Villedieu-les-Poêles*).



L'année 2023 sera une année de déploiement du dispositif, d'accompagnement des usagers et de pédagogie.

Le Pass crédite chaque foyer de **18 passages par année civile**, et permet d'accéder à l'ensemble des déchèteries du Point Fort Environnement. Le nombre de passages est remis à zéro au 31 décembre de chaque année.

Pour obtenir votre Pass Déchèterie, il vous suffit de faire la demande en ligne sur le site du Point Fort Environnement en joignant un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois. Le Pass se présentera sous forme d'un QR code à présenter à chaque passage en déchèterie, sur votre téléphone ou sur impression papier.

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, vous pouvez obtenir votre Pass sous forme de carte en envoyant votre **demande par courrier** à l'adresse : Point Fort Environnement – Pass Déchèterie – Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY.

Votre demande doit contenir vos informations sur **papier libre** (nom, prénom, adresse, téléphone et mail) ainsi qu'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois. Vous recevrez votre carte d'accès par courrier. **Une seule carte est adressée par foyer**, si vous perdez votre carte, le renouvellement vous sera facturé 10 €.

PRIME POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Depuis décembre 2020, **Saint-Lô Agglo** accorde une prime pour tout achat d'un vélo à assistance électrique neuf chez un vendeur du territoire de Saint-Lô Agglo. Dans le cadre de la politique de mobilité, elle souhaite favoriser les alternatives à la voiture individuelle.



À ce titre, l'Agglo renouvelle l'opération **Une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf** dans la limite de 40000 € pour l'année 2023.

La prime accordée, par ordre d'arrivée, ne peut excéder 20 % du prix TTC du vélo dans la limite de 200 € maximum par vélo (selon votre revenu fiscal de référence).

Pour toute information, contactez le service Mobilité et transports CYC'LÔ au 02.14.16.30.87.



Le dispositif de délestage électrique prévoit des coupures électriques entre 8h et 13h ou 18h et 20h par plage de deux heures.

L'éducation nationale prévoit que les enseignants n'assureraient pas l'école en cas de coupure le matin. Le maire que les enfants soient gérés par le personnel communal dans un tel cas et que le service de la cantine soit maintenu.

RADAR PEDAGOGIQUE

La commune s'est dotée d'un radar pédagogique mobile. Ce radar permet aux usagers de la route de contrôler visuellement leur vitesse.

Il a été installé, dans un premier temps, à la sortie du bourg direction de Montreuil sur Lozon, mais sera amené à être déplacé.



IDENTIFICATION ET STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La commune a pour projet la mise en place d'une convention pour l'identification et la stérilisation des chats errants avec l'association « 30 millions d'Amis ».

La création d'un réseau de bénévoles sur la commune pour assurer la capture et le suivi des chats est nécessaire avant de signer la convention.

FONDATION



MILLIONS
D'AMIS

reconnue d'utilité publique

CHRISTOPHE DESFAUDAIS EBENISTE

Christophe DESFAUDAIS, menuisier ébéniste diplômé, vit de sa passion depuis 37 ans. Il est « revenu aux sources » comme il dit. En effet, originaire de Normandie, et après avoir travaillé de nombreuses années à Paris, il s'est installé depuis le 1^{er} mai à Marigny.

Cet artisan fait vivre ou revivre les objets qui passent entre ses mains. Sa clientèle lui apporte du mobilier ancien à restaurer. Son principal client, qui lui est fidèle depuis 34 ans, lui confie des meubles scandinaves, pour la plupart des pièces uniques.

Dans son atelier de 380 m² outillé de manière impressionnante d'outils anciens mais également de machines modernes dernier cri, tel un chirurgien de la matière, il manipule les différentes essences de bois, avec tantôt du cuir ou du métal, tantôt avec de l'ivoire ou de la corne, et leur donne une seconde vie. Il aime les objets qui ont une histoire, une âme, qu'il se plaît à restaurer, à utiliser, à recycler sous une autre forme.



Atelier Christophe DESFAUDAIS
5 ZA La Chênée - Marigny - 50570 Marigny-le-Lozon
Tél 09 83 76 90 94
Port. 06 28 35 98 15
desfoudaischristophe@gmail.com

LES SERVICES DANS LA COMMUNE

La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

Lundi : 9h à 17h (journée continue)
Mardi : 9h à 12h - 14h à 17h
Mercredi : 9h à 12h - 14h à 17h
Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Tél : 02.33.55.15.26

mail : accueil@marigny-le-lozon.fr

www.mairie-marigny.com

La Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Le mardi de 10h à 12h

Tél : 02.33.56.23.34

mail : mairie.lozon@wanadoo.fr

Mme Adèle HOMMET Conseillère Départementale : sur rendez-vous adele.hommet@manche.fr	06.31.40.21.29	Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP)	02.33.55.34.30
M. Philippe GOSSELIN Député de la Manche	02.33.05.05.50	ASSISTANTE SOCIALE : Manon MARAIS Tous les mardis de 9h à 12h au Pôle public sur rendez-vous	02.33.77.28.93
Mme Florence MAZIER Conseillère régionale florence.mazier@normandie.fr	02.31.06.95.01	C.L.I.C (Accès aux droits des personnes âgées) Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô	02.33.06.04.71
GENDARMERIE St Jean-de-Daye du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h	02.33.72.50.20	A.D.M.R Tous les mercredis de 9h30 à 11h45 au Pôle public	06.65.11.04.10
AGENCE POSTALE COMMUNALE du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h le samedi de 9h à 12h	02.33.55.15.26	MAISON DE RETRAITE	02.33.77.14.77
CRECHE	02.33.06.12.37	SAUR	02.50.72.40.00
ACCUEIL DE LOISIRS Pôle enfance	02.33.72.23.98	C.D.H.A.T (Amélioration de l'Habitat) 2e jeudi du mois	02.33.75.64.24
R.P.E (Relais Petite Enfance) Mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h30	02.33.05.23.84	MISSION LOCALE sur rendez-vous au Pôle public lundi matin	02.33.57.17.17
TARENTELLE Garderie périscolaire	02.33.55.15.37	S.S.I.A.D (Soins infirmiers à domicile)	02.33.72.27.61
ECOLE JULIEN BODIN	02.33.55.15.93	DECHETTERIE lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	
ECOLE NOTRE DAME	02.33.55.49.94	BIBLIOTHEQUE	02.33.56.81.29
COLLEGE JEAN MONNET	02.33.55.19.86	lundi , jeudi et vendredi : 14h à 18h mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h samedi : 10h à 12h	
FAMILLES RURALES	02.33.05.25.65 02.33.55.34.33		



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Nos agents d'accueil vous accompagnent sur rendez-vous dans vos démarches administratives du quotidien.

Visitez notre site internet : www.mairie-marigny.com